

Conducteur·trice de projets immobiliers en maîtrise d'ouvrage publique

Intitulé de poste	Conducteur·trice de projets immobiliers en maîtrise d'ouvrage publique
Fonction publique et catégorie	Fonction publique d'Etat, catégorie A
Emploi-type	G2A41 – Chargé·e d'opérations immobilières
Quotité	100 %
Durée du contrat	CDD 1 an - renouvelable par année universitaire complète Prise de poste le 01/09/2022
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Affectation	Direction du Patrimoine Immobilier et Logistique <i>Contact : Monsieur Vincent (courriel : mickael.vincent@u-bordeaux-montaigne.fr, tél : 05 57 12 66 99)</i>
Diplômes et expériences	Bac+2/3 génie civil – expérience de 3 ans minimum sur un poste similaire
Rémunération	37-41K € brut/an selon expérience

Au sein de la Direction du Patrimoine Immobilier et Logistique, sous l'autorité du responsable du pôle travaux et maintenance immobilière, vous conduisez des opérations de travaux et/ou de maintenance immobilières et gérez des chantiers externalisés pour le compte du maître d'ouvrage.

Vos missions seront les suivantes :

- Piloter la réalisation d'opération immobilière pour le compte du maître d'ouvrage.
- Préparer et rédiger les D.C.E. (Dossier de Consultation des Entreprises).
- Rechercher et définir les solutions techniques les plus appropriées au projet de construction.
- Contrôler et rendre compte de la conformité des études et des estimations du maître d'œuvre par rapport aux programmes initiaux.
- Analyser les offres et préparer les marchés.
- Coordonner et suivre la phase d'exécution des travaux par les entreprises.
- Assurer l'interface entre les utilisateurs et la maîtrise d'œuvre et/ou la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la modification des besoins ou les demandes supplémentaires.
- Effectuer le suivi technique et financier de l'opération et vérifier les situations et décomptes de travaux.
- Représenter le maître d'ouvrage sur l'ensemble de l'opération (de la programmation jusqu'au suivi des garanties biennales et décennales).
- Présenter des bilans et ratios sur les opérations suivies
- Constituer les dossiers techniques en cas de litige.
- Se tenir informé·e de l'évolution des techniques et de la réglementation du domaine.

Connaissances théoriques et compétences opérationnelles demandées :

- Connaissance approfondie en maîtrise d'ouvrage publique, de la loi MOP et du CCAG Travaux
- Connaissance approfondie des règles et techniques de construction de bâtiment
- Connaissance approfondie de la réglementation et des normes concernant les établissements recevant du public ERP, IGH
- Maîtriser, pour l'appliquer dans son domaine, la réglementation des Marchés Publics (CMP)
- Notions de base sur la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les différents corps de métiers de génie civil et du bâtiment
- Connaître l'organisation et le fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche
- Maîtriser les normes et les techniques du dessin de bâtiment
- Savoir utiliser les logiciels de métré et de chiffrage d'opération
- Connaître les méthodes d'estimation d'opération, d'établissement des prix et leur formule de révision

- Utiliser des outils de D.A.O. (autocad) et les logiciels spécialisés des métiers du bâtiment
- Analyser les dépenses d'une opération immobilière et anticiper les dérives
- Avoir des notions juridiques permettant d'instruire les litiges éventuels ou les recours

Les candidatures (**CV et lettre de motivation**) sont à envoyer au plus tard le **21 août 2022**.

En cliquant [ici](#)